

**Délibération n°2022-104 du 12 juillet 2022
Portant sur la fixation du nombre de membres du Bureau**

L'an Deux Mille Vingt-deux, le douze juillet à 18h30, le Conseil de la Communauté de communes Marche et Combraille en Aquitaine, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes d'AUZANCES, sous la Présidence de Gérard GUYONNET, Président.

Date de convocation du Conseil 06/07/2022.

Nombre de conseillers en exercice : 62		
Présents : 58	Votants : 60	POUR : 59
Pouvoirs : 2	Abstention : 1	CONTRE : 0
Absents excusés : 2	Exprimés : 59	

Présents : MM. GUYONNET, DUBSAY, BERTHON, GRASS, VENTENAT, GRANGE, SCHMIDT, AGENIS *suppléant* BIGOURET, RICHIN, DESCLOUX, SIMON, LE CORRE, JAMME, SCARAMUCCIA, FERRIER, JOULOT, ÉCHEVARNE, PERRIER S, BOUCHET, VERDIER, LUQUET L., GALINDO, PIERRON, MOUNAUD, NOVAIS, CONCHON, VIRGOULAY, GIRAUD LAJOIE, BOUDINEAU, FAUCONNET, RAMOS, COTENTIN, MONTEIL, PASSAVY *suppléante* PAYARD C, MAZET, PAYARD J, SOULEBOT, MOREAU, PLAS, DESGRANGES, VIALTAIX, LUQUET A, D'HULSTER, BERGER, MÉANARD, DESARMENIEN, WELZER, CHEFDEVILLE, MORANÇAIS, CORDIER, PINLON, ROULLAND, BRUNET, TRIMOULINARD, LARGE, GLOMOT, FAUCHER.

Pouvoirs : MM. SIMONET à DESARMENIEN, FONTVIELLE à DESARMENIEN.

Excusés : MM. SIMONET B, PERRIER F.

Secrétaire de séance : Félix BERGER

Rapporteur : Gérard GUYONNET, Président

Monsieur le Président rappelle les dispositions de l'article L.5211-10 du CGCT, qui précisent que le Bureau de la Communauté de communes est composé du Président, d'un ou plusieurs vice-présidents et éventuellement d'un ou plusieurs autres membres.

Monsieur le Président propose à l'Assemblée de fixer à 25 le nombre total de membres du Bureau y compris le Président et les Vice-présidents.

Le Conseil communautaire, après avoir entendu l'exposé du Président, décide à la majorité de fixer le nombre de membres du Bureau à 25, cités dans la liste annexée à la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Affiché et transmis en Sous-Préfecture le 18 juillet 2022
Pour copie conforme, le 18 juillet 2022

Le Président,
Gérard GUYONNET

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
MARCHE ET COMBRAILLE EN AQUITAINE**

MEMBRES DU BUREAU	
1	GUYONNET Gérard
2	SIMONET Valérie
3	BUDSAY Jean-Claude
4	BERTHON Leïlha
5	GRASS Alain
6	VENTENAT Marie-Françoise
7	GRANGE David
8	SCHMIDT David
9	BIGOURET Jean-Jacques
10	RICHIN Denis
11	ÉCHEVARNE Christian
12	PERRIER Serge
13	BOUCHET Émilie
14	VERDIER Alexandre
15	LUQUET Laetitia
16	GALINDO Antoine
17	PIERRON Jean-Luc
18	FAUCONNET Jean-Louis
19	RAMOS Georgine
20	MONTEIL Philippe
21	PAYARD Jacques
22	WELZER Jean-Paul
23	MORANÇAIS Patrice
24	CORDIER Jacques
25	TRIMOULINARD Hervé